RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 16719
Numéro SIREN : 753 216 704
Nom ou dénomination : FUNECAP IDF

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2016 sous le numéro de dépôt 106589

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-10-2016

N° DE DEPOT : 2016R106589

N° GESTION : 2012B16719

N° SIREN : 753216704

DENOMINATION : FUNECAP IDF

ADRESSE : 50 boulevard Edgar Quinet 75014 Paris

DATE D'ACTE : 20-10-2016

TYPE D'ACTE : Décision(s) du président

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

FUNECAP IDF
Société par Actions Simplifiée au capital de 6.991.744 Euros
Siège social : 50, Boulevard Edgard Quinet 75014 PARIS
753 216 704 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize et le vingt octobre,

Monsieur Luc BEHRA, agissant en qualité de Président de la Société FUNECAP IDF, ci-après « la Société »,

Et conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés à l'article 14.1 des statuts de la Société,

A prls les décisions suivantes :

Première décision : Nomination d'un Directeur Général

Le Président, **décide** de nommer, sans limitation de durée et à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général :

- **La société FUNECAP HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 88.451.578 €, dont le siège social se situe 63, rue Pierre Charron – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 524 716 610, représentée à l'effet des présentes par Monsieur Xavier THOUMIEUX.

Le Directeur Général ainsi nommé déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Il exercera ses fonctions sous les conditions fixées par les statuts.

Il ne sera pas rémunéré au titre de son mandat de Directeur Général. Il aura droit, sur justificatifs, au remboursement de ses frais professionnels de représentation, de séjour et de déplacement.

Le Directeur général disposera des mêmes pouvoirs que le Président vis-à-vis des tiers et notamment des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et la représenter, sans préjudice des limitations de pouvoirs internes.

<u>Deuxième Décision</u> : Pouvoirs pour formalités

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions, à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes formalités de publicité et autres afférentes aux décisions qui précèdent.

Fait à PARIS,
Le 20 octobre 2016
En deux exemplaires originaux

Bon pour acceptation des fonctions de directeur Général

Le Président
Luc BEHRA

Le Directeur Général
FUNECAP HOLDING
Représentée par Xavier THOUMIEUX *(1)*

(1) Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »